

# Ouverture de la journée d'étude consacrée à la prévention du suicide des adolescents

Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

31 III 10

Mesdames, Messieurs,

Permettez moi, en premier lieu, de vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle journée d'étude organisée à l'initiative du CLICOSS 93, consacrée aujourd'hui à un sujet éminemment complexe, sensible et délicat, qui touche à l'intimité la plus profonde de chacun d'entre-nous. Qui n'a pas, en effet, été confronté personnellement, de près, de moins près, ou d'un peu plus loin, à la question du suicide des adolescents ? En préparant ces quelques mots d'accueil, je n'ai pu m'empêcher de me souvenir que, pour ma part, j'y fus confronté deux horribles fois.

Ce n'est donc pas pour moi une formule convenue, de dire ici l'importance et l'intérêt que revêt un tel moment d'échange.

Le suicide et - plus généralement - les conduites suicidaires, demeurent dans notre société une réalité très préoccupante. Si l'on en parle habituellement peu, cette réalité a été mise en lumière de façon crue ces derniers mois, au travers notamment du traitement médiatique des phénomènes de souffrance au travail et des conséquences dramatiques pouvant en découler.

De manière plus précise, les chiffres dont nous disposons dans ce domaine - et qui seront développés plus avant par les différents intervenants tout au long de la journée - témoignent de l'importance que revêt ce problème, que je considère comme un problème de santé publique. Près de 10 500 personnes qui mettent fin à leurs jours, chaque année, dans notre pays, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

La souffrance psychologique, le mal-être profond qui motivent le plus souvent le passage à l'acte suicidaire, n'épargnent malheureusement pas les adolescents, particulièrement soumis à ce risque, en raison notamment des bouleversements importants qui interviennent durant cette période de la vie. Le nombre de décès par suicide à cet âge sensible - certains diront critique - demeure faible. Il constitue tout de même la deuxième cause de mortalité chez les jeunes, immédiatement après les accidents de la route.

La triste réalité de ces éléments statistiques a, pendant longtemps, été vécue par les pouvoirs publics comme une sorte de fatalité, indépassable. Le suicide touchant à l'intime, à l'histoire personnelle de chacun, la mise en œuvre de dispositifs préventifs d'ensemble n'était pas jugée possible.

La perception des conduites suicidaires, notamment chez les jeunes, a aujourd'hui nettement évolué et de nombreux efforts ont été menés, au cours de ces dix dernières années, pour tenter de limiter le risque de passage à l'acte. En effet, dans la plupart des cas, celui-ci ne relève pas d'une démarche impulsive, mais bien d'un processus complexe, sur lequel il peut être possible d'intervenir.

Vous me permettrez, dans ce cadre, d'évoquer brièvement l'expérience du Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui a été, de manière générale, précurseur dans le domaine de la prévention à destination des adolescents et des jeunes adultes.

Les missions qui nous incombent dans le secteur de la protection de l'enfance ne nous confèrent pas d'obligations formelles, en matière de prévention du suicide. Nous nous sommes toutefois attachés à favoriser l'émergence de dispositifs innovants ayant pour objet de répondre plus efficacement aux besoins des jeunes confrontés à des difficultés et ces dispositifs peuvent y concourir.

Le choix a ainsi été fait de concourir au développement sur le territoire départemental de lieux et de structures d'accueil, d'écoute et d'information, permettant aux adolescents de venir échanger avec des professionnels sur tous les sujets qui les travaillent, dans un cadre peu institutionnalisé et donc plus accessible.

Il s'agit là, notamment, d'un des objectifs poursuivis par la Mission départementale de prévention des conduites à risque et de son antenne locale baptisée « Tête à tête », située dans la galerie du centre commercial de Rosny 2. Chaque année, environ 20 000 jeunes de 13 à 25 ans y trouvent un accompagnement adapté et personnalisé.

Conjugué à l'ensemble des actions menées localement, mais aussi au niveau national, cet outil contribue -me semble t-il- à prévenir les risques de suicide, modestement sans doute, mais en la matière, c'est une somme de petites choses qui forme un ensemble cohérent susceptible de produire quelques résultats.

Pour parvenir à une diminution significative du nombre de passage à l'acte, en particulier chez les plus jeunes, de nombreux efforts restent toutefois à fournir, pour en comprendre les ressorts et construire ainsi de nouvelles pistes d'amélioration des dispositifs préventifs et d'accompagnement existants.

C'est l'intérêt premier que l'on peut espérer d'une journée d'étude comme celle d'aujourd'hui, qui permet de rassembler et de confronter toutes les synergies, pour tenter de progresser encore dans notre souci d'une meilleure prévention.

Voilà pourquoi, au nom du Conseil général de la Seine-Saint-Denis et de son président Claude Bartolone, je vous remercie de votre présence et vous souhaite d'excellents travaux.